

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1431

25 juillet 2006

SOMMAIRE

Altomare S.A., Luxembourg	68656	Eufi-Cash Sicav, Luxembourg	68684
AME LUX, Les Assurances Mutuelles d'Europe Lux S.A.	68672	Eufi-Rent Sicav, Luxembourg	68685
Antigo S.C.I., Hesperange	68646	Euroglobe S.A., Luxembourg	68671
Arba Holding S.A., Luxembourg	68655	European Collective Integral Luxembourg S.A., Luxembourg	68654
Arcelor Commercial FCSE S.A., Luxembourg	68645	FBP Funds Sicav, Luxembourg	68675
Arthouse, S.à r.l., Luxembourg	68644	Fideuram Gestions S.A., Luxembourg	68671
Atlantic S.A., Luxembourg-Kirchberg	68661	Field Holding S.A., Mamer	68660
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg	68670	Foot Locker Belgium B.V.B.A. / S.P.R.L., Esch-sur- Alzette	68655
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Luxembourg	68670	Fortis Luxembourg-IARD S.A., Luxembourg	68662
Autogrill Finance S.A., Luxembourg	68672	Fortis Luxembourg-IARD S.A., Luxembourg	68667
AVR Partners S.A.H., Luxembourg	68683	Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	68665
Axa Luxembourg Fund, Sicav, Luxembourg	68683	Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg	68672
Azzurro E Azzurra S.A., Luxembourg-Kirchberg	68662	H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., Lu- xembourg	68667
Bacob Finance Luxembourg S.A.	68664	Hazel Holding S.A., Luxembourg	68687
Bacob Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	68664	Hilger-interfer S.A., Ellange	68659
Blue Jeans, S.à r.l., Diekirch	68646	Hobbit Holding S.A., Luxembourg	68642
Britannia Investments, S.à r.l., Luxembourg	68644	Holly Tree Finance S.A., Luxembourg	68650
Burberry Luxembourg (No. 5), S.à r.l., Luxem- bourg	68676	Immo Pacor S.A., Luxembourg	68669
Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Lu- xembourg	68676	ING (L) Portfolio, Sicav, Luxembourg	68658
C.R.G. S.A., Capellen	68687	ING (L) Portfolio, Sicav, Luxembourg	68658
Citronnelle, S.à r.l., Luxembourg	68668	Invest-Montage, S.à r.l., Luxembourg	68643
CMB Services S.A., Luxembourg	68651	IT Realty (Cantalupo), S.à r.l., Luxembourg	68680
COLUFI - Compagnie Luxembourgeoise de Parti- cipations Financières S.A.H., Luxembourg	68667	Ixteq S.A., Luxembourg	68687
Comilfo S.A.H., Luxembourg	68669	Kemaba Finance S.A., Luxembourg	68657
Dacom Investissements S.A., Luxembourg	68664	Kontex International S.A.H., Luxembourg	68685
DIG Investment S.A., Remerschen	68677	Lamilux S.A., Luxembourg	68642
DIG Investment S.A., Remerschen	68678	Lan Expert S.A., Foetz	68666
Diane Shipping Services, S.à r.l., Luxembourg	68644	LBL Investments S.A., Luxembourg	68666
Dicorp, S.à r.l., Luxembourg	68660	Leco S.A.H., Luxembourg	68688
Dodomar Immo S.A., Luxembourg	68668	Lighthouse International Company S.A., Luxem- bourg	68667
Dorotea S.A., Luxembourg-Kirchberg	68662	Lombarda Management Company S.A., Luxem- bourg	68669
DWS New Energies Basket25+	68685	M.C.F. Participations S.A., Luxembourg	68683
DWS VentureCap Basket25+	68685	M.T.T. S.A., Luxembourg	68669
Electricité EMG, S.à r.l., Luxembourg	68658	Managed Funds Portfolio, Sicav, Luxembourg	68661
Elemental Investments, S.à r.l., Luxembourg	68660	Managed Funds Portfolio, Sicav, Luxembourg	68661
Etablissement Kaiser, S.à r.l., Pratz	68646		

Manzoni International S.A., Luxembourg	68687	Pixi Holding S.A., Luxembourg	68656
Mapicius S.A., Luxembourg	68682	Praetor Sicav, Luxembourg	68688
Marifin S.A.H., Luxembourg	68668	Roy Holding S.A., Luxembourg	68657
Marionex S.A.H., Luxembourg	68681	SB - Gotthard I Fund Management S.A., Luxembourg	68667
Marjan Holding, S.à r.l., Luxembourg	68662	SIC (Luxembourg), Sino International Consult (Luxembourg), S.à r.l., Hunsdorf	68682
Milium Finance S.A., Luxembourg	68650	Socapar S.A.H., Luxembourg	68686
Molandi Holding S.A., Luxembourg	68677	Sofi S.A.H.	68643
Molandi Holding S.A., Luxembourg	68677	Sofires S.A., Luxembourg	68662
Münzing International, S.à r.l., Luxembourg	68651	Target Marketing & Incentive, S.à r.l., Luxembourg	68645
Münzing International, S.à r.l., Luxembourg	68654	Technocom, S.à r.l.	68670
MW Zander Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	68673	Telemade S.A.H., Luxembourg	68686
MW Zander Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	68675	Terrtrade S.A., Bertrange	68661
N1 Products S.A., Luxembourg	68659	Tradinfo, S.à r.l., Luxembourg	68643
Neutral Sicav, Luxembourg	68676	Tullett Prebon (Luxembourg) S.A., Luxembourg	68671
New Age S.A., Luxembourg	68647	Uniosa S.A., Luxembourg	68686
Novo S.A., Luxembourg	68669	Valorem Investissements S.A., Luxembourg	68682
O.R.I. Martin Lux S.A., Luxembourg	68666	Vontobel Europe S.A., Luxembourg	68679
Oriana Investissement Holding S.A., Luxembourg	68665	Vontobel Europe S.A., Luxembourg	68680
Parts Immobilière S.A., Luxembourg	68664	Xana International S.A., Luxembourg	68646
Pigali S.A.H., Luxembourg	68670	Zephira S.A., Luxembourg	68686

HOBBIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 92.580.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement à Luxembourg, le 4 mai 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

les mandats d'administrateurs de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de Monsieur Mark McDonald, directeur financier et «Company Secretary» de CAPITAL PARTNERS LIMITED, ayant son adresse professionnelle à Carrington House, 126-130 Regent Street, W1B5SE Londres, de Monsieur Gianpaolo Di Dio, directeur et «General Partner» de TLCom CAPITAL PARTNERS LIMITED, ayant son adresse professionnelle à Carrington House, 126-130 Regent Street, W1B5SE Londres, sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 2006.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany, avec adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045024/ 751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LAMILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 81.589.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL

Le Domiciliataire

Signatures

(045016/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TRADINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.

R. C. Luxembourg B 55.492.

Liquidation judiciaire

Par jugements en date du 6 juillet 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société TRADINFO, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Pierre-Yves Magerotte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e P.-Y. Magerotte

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072544.02//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

INVEST-MONTAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.

R. C. Luxembourg B 50.176.

Liquidation judiciaire

Par jugements en date du 6 juillet 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société INVEST-MONTAGE, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Pierre-Yves Magerotte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e P.-Y. Magerotte

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072546.02/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOFI S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 29.136.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 3 avril 2006 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 10 février 2006, l'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Patrick Haller, demeurant professionnellement 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean-Michel Hamelle, administrateur démissionnaire.

- Le conseil d'Administration se compose donc suit: Messieurs Martin A. Rutledge, Alain Tircher et Patrick Haller. Le Commissaire aux Comptes est GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043915//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

DIANE SHIPPING SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 75.219.

Liquidation judiciaire

Par jugements en date du 6 juillet 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société DIANE SHIPPING SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Pierre-Yves Magerotte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e P.-Y. Magerotte

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072548.02/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

BRITANNIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 59.322.

Liquidation judiciaire

Par jugements en date du 6 juillet 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société BRITANNIA INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Pierre-Yves Magerotte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e P.-Y. Magerotte

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072549.02/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ARTHOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 93.400.

*Extrait de la résolution du gérant du 6 mars 2006
Résolution du gérant*

Le siège de notre société est établi au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg à dater de ce jour.

Signé: D. de Watazzi, Gérante.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

FIDUCIAIRE DE KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044893//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68645

TARGET MARKETING & INCENTIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel.
R. C. Luxembourg B 73.649.

Liquidation judiciaire

Par jugements en date du 6 juillet 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société TARGET MARKETING & INCENTIVE, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Goebel, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Pierre-Yves Magerotte, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e P.-Y. Magerotte

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072550.02/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ARCELOR COMMERCIAL FCSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 2.050.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 6 avril 2006

1) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Albano Vieira avec effet au 31 mars 2006. Elle décide de ne pas pourvoir à son remplacement. De ce fait, le nombre des administrateurs est désormais fixé à neuf (9).

2) Suivant l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale autorise la nomination par le Conseil d'administration de Monsieur Walter Vermeirsch, administrateur avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, en tant que délégué à la gestion journalière en remplacement de Monsieur André Van Den Bossche et ce avec effet au 1^{er} avril 2006. Monsieur André Van Den Bossche, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, garde sa fonction en tant qu'administrateur.

Dorénavant le Conseil d'administration se composera comme suit:

MM. Christophe Cornier	Président
Walter Vermeirsch	Administrateur-délégué
André Van Den Bossche	Administrateur
Pierre Gugliermi	Administrateur
Juan Estrellas Balle	Administrateur
Anita Dewispeleare	Administrateur
Bernard Fontana	Administrateur
Alain Sommer	Administrateur
Jean-Paul Rouffiac	Administrateur

Pour extrait conforme

Ch. Cornier

Le Président

Extrait d'une des résolutions écrites prises par le Conseil d'administration

2. Nomination d'un membre du Conseil d'administration, délégué à la gestion journalière suivant l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales:

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Walter Vermeirsch, administrateur avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, délégué à la gestion journalière en remplacement de Monsieur André Van Den Bossche et ce avec effet au 1^{er} avril 2006. Monsieur André Van Den Bossche, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, garde sa fonction en tant qu'administrateur.

Pour extrait conforme

Ch. Cornier

Le président

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044124/571/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

68646

BLUE JEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9225 Diekirch, 11, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 101.706.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BQ07102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 mai 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(945503/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2006.

ETABLISSEMENT KAISER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8612 Pratz, 1, rue Buschrodt.
R. C. Luxembourg B 92.536.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BQ07117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pratz, le 22 mai 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(945510/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2006.

ANTIGO S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5885 Hesperange, 359, route de Thionville.
R. C. Luxembourg E 597.

Rectification des dépôts n° L050061225.1 et L050061229.1

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 17 mars 2006

Première résolution

L'assemblée générale précise que, contrairement à ce qui a été publié le 30 novembre 2005 au Mémorial C numéro 1295 le capital social est fixé à la somme de trois mille euros (3.000,- EUR), divisé en trois cents (300) parts d'intérêts de dix euros (10,- EUR) chacune, répartie comme suit:

1. Monsieur Roland Thielen, cent parts d'intérêts	100
2. Monsieur Yves Rogowski, cent parts d'intérêts	100
3. Monsieur Steve d'Anzico, cent parts d'intérêts	100
Total: trois cents parts d'intérêts.	300

Hesperange, le 17 mars 2006.

Pour copie conforme

Signatures

Les gérants

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044080//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

XANA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 89.736.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044278/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

NEW AGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 117.694.

STATUTS

L'an deux mille six, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- La société GERLOTT INC., société panaméenne, ayant son siège social à Arango Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, ici représentée par Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, en vertu d'un pouvoir lui délivré. Ledit pouvoir, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.
- Mademoiselle Nicoletta Leone, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de NEW AGE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Le conseil d'administration peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de l'acte constitutif. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Toute action est indivisible; la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants cesse immédiatement après l'assemblée générale annuelle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale des actionnaires, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur, ainsi nommé par l'assemblée générale des actionnaires, achève le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, indiqué dans les convocations, ou de l'étranger.

Sauf dans le cas de force majeure résultant de guerre, de troubles ou d'autres calamités publiques, le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Tout membre empêché ou absent peut donner par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur, confirmés par écrit, à un de ses collègues délégation pour le représenter aux réunions du conseil et voter en son lieu et place.

Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Le conseil d'administration peut, avec l'accord de tous ses membres, prendre, en dehors de toute réunion, des décisions unanimes, écrites, signées séparément par tous les administrateurs.

Art. 9. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur, confirmés par écrit. Ces lettres, télégrammes, télex ou télécopies seront annexés au procès-verbal de la délibération.

Art. 10. De chaque séance du conseil d'administration il sera dressé un procès-verbal qui sera signé par tous les administrateurs qui auront pris part aux délibérations

Les copies ou extraits, dont production sera faite, seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Exceptionnellement, la première personne déléguée à la gestion journalière des affaires de la société pourra être désignée par l'assemblée générale extraordinaire constituante.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 14. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes opérations de la société.

Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes écritures de la société.

Art. 15. Les administrateurs et commissaires ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société, mais ils sont responsables vis-à-vis de la société de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.

Assemblée Générale

Art. 16. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de mai à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Elle peut néanmoins se réunir, à la demande d'un actionnaire, à toute autre date antérieure à celle fixée dans le premier alinéa ci-dessus, à la condition que les autres actionnaires marquent leur accord.

Art. 18. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Elle se tient au lieu indiqué dans les avis de convocation. Les sujets à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

Art. 19. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Art. 20. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 21. L'Assemblée générale ordinaire délibère valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée. Pour être valables, les résolutions devront être prises à la majorité simple des votes exprimés.

L'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet la modification des statuts de la société ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, lors de la première convocation, une nouvelle assemblée sera convoquée conformément aux dispositions légales. Les résolutions, pour être valables, devront recueillir le vote favorable d'actionnaires représentant deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Art. 22. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par celui qui le remplace.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un scrutateur.

Art. 23. Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans un procès-verbal qui mentionne les décisions prises et les déclarations dont les actionnaires demandent l'inscription.

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau. Les extraits qui en sont délivrés sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Année sociale - Répartition des Bénéfices

Art. 24. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 26. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Après réalisation de l'actif et l'apurement du passif, les actions de capital seront remboursées. Toutefois elles ne seront prises en considération qu'en proportion de leur degré de libération.

Disposition générale

Art. 27. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (soparfi), ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le deuxième jeudi du mois de mai à 15.00 heures en 2007.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cents euros.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1.- GERLOTT INC.: quatre-vingt-dix actions	90
2.- Mlle Nicoletta Leone: dix actions	10
Total: cent actions	100

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, Président du Conseil d'Administration.

b) Mademoiselle Katuscia Carraesi, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

c) Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Claude Weis, comptable, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

5.- Conformément aux dispositions statutaires, le conseil d'administration est autorisé, après décision préalable de l'assemblée générale, à déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres.

6.- L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. Cerasi, N. Leone, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, vol. 154S, fol. 53, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

J. Elvinger.

(071089.03/211/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

HOLLY TREE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.637.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 7 mars 2006 au siège social de la société que:

1) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

2) Les mandats de Monsieur Claude Schmit, Madame Dina Abaja et Monsieur Joseph Lucien Fernand Delree en tant qu'administrateurs de la société sont révoqués avec effet à ce jour.

3) Monsieur Guy Ludovissy avec adresse professionnelle à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore, Mademoiselle Louise Benjamin avec adresse professionnelle à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore et Mademoiselle Cindy Reiners avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, sont nommés comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011 avec effet à ce jour.

4) Le mandat de EURO REVISION S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société est révoqué avec effet à ce jour.

5) BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, établie à L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire est nommée commissaire aux comptes de la société avec effet à ce jour.

Le mandat de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044077//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MILIUM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 64.436.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044279/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CMB SERVICES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1022 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 58.737.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue au siège social en date du 2 mai 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Messieurs Marc Saverys, Ludwig Criel, Benoît Timmermans, Frank Geerts et Ludo Beersmans en tant qu'administrateurs pour deux années jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2008.

En conséquence, le nombre d'administrateurs passe de 6 à 5.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide de renouveler le mandat de KPMG AUDIT, Luxembourg en tant que commissaire aux comptes pour une année jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

CMB SERVICES S.A.

L. Beersmans

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044091//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MÜNZING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 3,918,400.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 99.828.

In the year two thousand and four, on the third of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

MÜNZING BETEILIGUNGEN, GmbH, a private limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at 174, Salzstrasse, D-74076 Heilbronn, Germany, duly registered with the Amtsgericht Heilbronn under number HRB 8549,

here represented by Thomas Heymans, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach by virtue of a proxy given under private seal on August 20th, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of MÜNZING INTERNATIONAL, S.à r.l., having its registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 99.928, incorporated by deed of M^e Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on March 17, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations under number 514 dated May 17, 2004. The by-laws have been amended by a deed of M^e Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on April 30, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations under number 712 dated July 9, 2004.

II. The Company's share capital is fixed at three million nine hundred eighteen thousand four hundred Euro (EUR 3,918,400.-) represented by thirty-one thousand six hundred (31,600) shares of one hundred twenty-four Euro (EUR 124.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the Company's registered office from 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with immediate effect.

Second resolution

Pursuant to the above transfer of the Company's registered office, the first paragraph of article 5 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the company is in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).»

Third resolution

The sole shareholder also resolved to amend the managers' powers of signature and amend consequently Article 12 of the Company's by-laws, which henceforth will be read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of Category A and of one sole manager of category B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the Company shall be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, with obligatorily the signature of one category A and the category B manager, for all acts and operations exceeding fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-), consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the individual signature of the manager of category B, for all day-to-day management acts and operations not exceeding fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-).»

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, with obligatorily a majority in each category of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to accept the resignation of the following persons, with immediate effect:

Category A Manager:

Mr Jeffrey Mark Gabriel, Company Manager, born in Mt. Vernon, N.Y. (United States of America) on January 22, 1953, residing at 4, Brook Lane, Katonah, NY 10536, United States of America;

Category B Manager:

Mr Marcel Stephany, conseiller fiscal et comptable, born in Luxembourg on September 4, 1951, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

Fifth resolution

The sole shareholder also resolved to grant discharge to the resigning managers, Mr Marcel Stephany and Mr Jeffrey Mark Gabriel, prenamed, for their mandate up to today's date.

Sixth resolution

The sole shareholder also resolved to appoint with immediate effect and for an unlimited period of time, Mr Jeffrey Mark Gabriel, prenamed, as new Category B Manager of the company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a German translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

Folgt die deutsche Übersetzung der gegenwärtigen Urkunde:

Im Jahre zweitausendundvier, am dritten September.

Vor dem unterzeichneten Notar, Joseph Elvinger, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

MÜNZING BETEILIGUNGEN, GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach deutschem Recht, mit Gesellschaftssitz in Salzstrasse 174, D-74076 Heilbronn, Bundesrepublik Deutschland, eingetragen im Amtsgericht Heilbronn unter Nummer HRB 8549,

hier vertreten durch Herrn Thomas Heymans, Angestellter, geschäftsansässig in 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

auf Grund von einer Vollmacht vom 20. August 2004.

Vorerwähnte Vollmacht, nach ne varietur Paraphieren durch den Bevollmächtigten der Vorgeladenen und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, handelnd wie eingangs erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar das Folgende festzustellen:

I. Die Erschienene ist der einzige Aktionär der Gesellschaft mit beschränkter Haftung, MÜNZING INTERNATIONALE, S.à r.l. (die «Gesellschaft»), eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Gesellschaftssitz in 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, Sektion B, unter Nummer 99.928, gegründet am 17. März 2004, gemäss Urkunde aufgenommen durch M^e Jean-Joseph Wagner, Notar mit Amtswohnsitz in Sanem und im Mémorial C, Nummer 514 vom 17. Mai 2004 veröffentlicht. Die Statuten der Gesellschaft wurden gemäss einer Urkunde aufgenommen durch M^e Jean-Joseph Wagner, vorbenannt, am 30. April, 2004, abgeändert und im Mémorial C, Nummer 712 vom 9. Juli 2004 veröffentlicht.

II. Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt drei Millionen neuhundertachtzehntausendvierhundert Euro (EUR 3.918.400,-) eingeteilt in einunddreißigttausendsechshundert (31.600) Anteile mit einem Nennwert von je einhundertvierundzwanzig Euro (EUR 124,-) pro Anteil.

III. Der alleinige Aktionär fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der alleinige Aktionär beschliesst den Gesellschaftssitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung von 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach nach 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Als Folge der vorerwähnten Verlegung des Gesellschaftssitzes, wird der ersten Satz des Artikels 5 der Statuten wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Der Gesellschaftssitz ist in Luxemburg (Grossherzogtum Luxemburg).»

Dritter Beschluss

Der alleinige Aktionär beschliesst die Vertretungsbefugnisse der Geschäftsführer der Gesellschaft zu abzuändern, und als Folge wird Artikel 12 der Statuten wie folgt abgeändert:

«**Art. 12.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet. Im Falle mehrerer Geschäftsführer bilden diese einen Geschäftsführerrat, bestehend aus Geschäftsführer(n) der Kategorie A und einem alleinigen Geschäftsführer der Kategorie B. Der / die Geschäftsführer müssen keine Aktionäre sein. Die Geschäftsführer können ad nutum abberufen werden.

Gegenüber Drittpersonen haben der / die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse um im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen und Operationen zu erledigen und gut zu heißen, die im Sinne und Zweck der Gesellschaft und dieser Satzung sind.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen unter die Befugnisse des Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern des Geschäftsführerrates.

Im Falle eines alleinigen Geschäftsführers wird die Gesellschaft durch die Einzelunterschrift dieses Geschäftsführers rechtlich verpflichtet.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern und bei Handlungen und Operationen, die einem Betrag von fünfzehntausend Euro (EUR 15.000,-) übersteigen und die mit dem Zweck der Gesellschaft vereinbar sind und vorausgesetzt, dass die Bestimmungen dieses Artikels erfüllt sind, wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Mitgliedern des Geschäftsführerrates, davon obligatorisch eine Unterschrift eines Kategorie A Geschäftsführers und die Unterschrift des Kategorie B Geschäftsführers, rechtlich verpflichtet.

Bei Handlungen und Operationen, die das alltägliche Geschäft der Gesellschaft darstellen und die den Betrag von fünfzehntausend Euro (EUR 15.000,-) nicht übersteigen, wird die Gesellschaft durch die Einzelunterschrift des Kategorie B Geschäftsführers rechtlich verpflichtet,

Der Geschäftsführer, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern der Geschäftsführerrat, kann seine Befugnisse für bestimmte Aufgaben an verschiedene ad hoc Vertreter abtreten.

Der Geschäftsführer, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern der Geschäftsführerrat, wird die Haftung, die Vergütung (falls zutreffend) und die Dauer des Amtes des Vertreters, sowie alle anderen wichtigen Konditionen seines Amtes festlegen.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, werden die Beschlüsse des Geschäftsführerrates durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst, mit einer obligatorischen Mehrheit in jeder Kategorie von Geschäftsführern.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Mitgliedern des Geschäftsführerrates gefasst und unterschrieben sind, haben dieselbe Gültigkeit wie die während einer Geschäftsführerratssitzung gefassten Beschlüsse.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrates kann mittels Telefon- oder Video- Konferenz, oder mittels jedes anderen gleichartigen Kommunikationsmittel, die es den teilnehmenden Mitgliedern erlauben einander zu hören und zu verstehen an Geschäftsführerratssitzungen teilnehmen. Die Teilnahme an einer Geschäftsführerratssitzung mittels dieser Kommunikationsmittel entspricht der persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.»

Vierter Beschluss

Der alleinige Aktionär beschliesst mit sofortiger Wirkung die Kündigung folgender Personen anzunehmen:

Kategorie A Geschäftsführer:

Herr Jeffrey Mark Gabriel, Geschäftsführer, geb. am 22. Januar 1953 in Mt. Vernon, N.Y. (Vereinigte Staaten von Amerika), wohnhaft zu 4, Brook Lane, Katonah, NY 10536, Vereinigte Staaten von Amerika;

Kategorie B Geschäftsführer:

Herr Marcel Stephany, Steuerberater und Buchhalter, geb. am 4. September 1951 in Luxemburg, wohnhaft zu 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Großherzogtum Luxemburg.

Fünfter Beschluss

Der alleinige Aktionär beschliesst den Geschäftsführern, Herrn Marcel Stephany und Herrn Jeffrey Mark Gabriel für die Ausübung ihres Mandates bis zum heutigen Tag Entlastung zu erteilen.

Sechster Beschluss

Der alleinige Aktionär beschliesst Herrn Jeffrey Mark Gabriel, vorbenannt mit sofortiger Wirkung und für eine unbestimmte Dauer als neuen Geschäftsführer der Kategorie B der Gesellschaft zu ernennen.

Der unterzeichnende Notar, der die deutsche und englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch des hieroben genannten Kompartenten die gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch desselben Kompartenten und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Kompartenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: T. Heymans, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, vol. 145S, fol. 4, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

J. Elvinger.

(071525.03/211/180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

MÜNZING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 99.828.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 35050 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(071527.03/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

EUROPEAN COLLECTIVE INTEGRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 85.125.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 avril 2006, au siège de la société que:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. GESTION S.A., CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. de leurs fonctions d'administrateurs.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer aux fonctions d'administrateurs en remplacement des précédents:

Mlle Marta Cotas, employée privée avec adresse professionnelle à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, née le 16 décembre 1979 à Luxembourg,

Mlle Anne Huberland, employée privée avec adresse professionnelle à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, née le 29 décembre 1963 à Ottignies (B),

M. Sylvain Kirsch, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, né le 8 avril 1956 à Luxembourg.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 les administrateurs nommés, Mlle Marta Cotas, Mlle Anne Huberland, M. Sylvain Kirsch achèvent les mandats de ceux qu'ils remplacent, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. GESTION S.A., CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé à l'unanimité de révoquer la société C.A.S. SERVICES S.A., de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer aux fonctions de Commissaire aux comptes EUROCOMPTE S.A., ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Le commissaire aux comptes nommé, EUROCOMPTE S.A., achève le mandat de celui qu'il remplace. C.A.S. SERVICES S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 8 mai 2006 au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, que:

Résolution unique

Suite à l'assemblée générale tenue en date du 20 avril 2006, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé, à l'unanimité de révoquer de ses fonctions d'administrateur-délégué la société:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

rétroactivement à la date du 20 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044045//56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

FOOT LOCKER BELGIUM B.V.B.A. / S.p.r.l.

Siège de la société mère: B-1000 Bruxelles.

Adresse de la succursale: L-4010 Esch-sur-Alzette, 18, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 39.434.

Il résulte d'un procès-verbal de la réunion des gérants de la Société en date du 3 mai 2006:

- que Monsieur Richard Van Velthem démissionne de ses fonctions de gérant des succursales d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg-Ville avec effet au 5 octobre 2005;

- que Monsieur Christophe Lenglain, né le 2 novembre 1972 à Condé-sur-l'Escaut (France), demeurant au 259, Chaussée d'Enghien, B-1480 Saintes, a été nommé gérant des succursales d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg-Ville avec effet au 5 octobre 2005 et qu'il aura les pouvoirs suivants:

- La gestion quotidienne des magasins;
- La signature et l'approbation de tous les documents concernant les magasins et leurs employés;
- Engager et licencier du personnel, déterminer les fonctions et la rémunération de chaque employé;
- Représenter la société auprès des instances gouvernementales, administrations, tribunaux, organisations d'employeurs et syndicats au Luxembourg;
- Prendre toutes mesures nécessaires afin d'exécuter ces pouvoirs.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour FOOT LOCKER BELGIUM B.V.B.A. / S.p.r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044103/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

ARBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 30.879.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044284/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

PIXI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.917.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 21 avril 2006 que:

Etant donné que le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs et de Commissaire aux Comptes un des administrateurs sortants, à savoir:

Administrateurs:

- Madame Marie-Louise Schmit, employée privée, née à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 20 août 1959, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

En remplacement de Monsieur José-Marc Vincentelli et Monsieur Carlo Iantaffi qui ont terminé leur mandat d'Administrateurs a été décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur:

- Monsieur Marco Cameroni, employé privé, né à Novara (Italie), le 4 septembre 1963, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, né le 20 septembre 1967 à Tripoli (Libye), demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Commissaire aux Comptes:

- M. Claude Weis, Comptable, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), le 15 mars 1960, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ03026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044112//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

ALTOMARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.132.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 24 février 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ces administrateurs.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Gérard Birchen. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour ALTOMARE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044245/029/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ROY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.999.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société ROY HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 28 mars 2006 que:

1) le conseil accepte la démission de Mademoiselle Anne Hertzog comme administrateur de la société avec effet au 28 mars 2006;

2) Madame Anila Bouyer avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommée comme administrateur de la société avec effet au 28 mars 2006, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915.

Madame Anila Bouyer terminera le mandat de Mademoiselle Anne Hertzog jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044140//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

KEMABA FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 111.418.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 6 avril 2006

Avec effet au 6 avril 2006:

- MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Monsieur Hans de Graaf, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

ont été révoqués de leurs fonctions d'administrateur.

Avec effet au 6 avril 2006, ont été nommés aux fonctions d'administrateur, en remplacement des administrateurs révoqués:

- Monsieur Vincenzo Arno, Maître en droit, né le 20 mai 1963 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, président du conseil d'administration;

- Monsieur Régis Donati, Expert-Comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

- Monsieur Adrien Schaus, Comptable, né le 5 juillet 1952 à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;

- Monsieur Salvatore Capodiferro, Avocat, né le 17 janvier 1932 à Taranto (Italie), demeurant à I-20121 Milan, via Fatebenefratelli, 20;

- Monsieur Giovanni Stucchi, Avocat, né le 21 juillet 1962 à Lausanne (Suisse), demeurant à CH-6901 Lugano, via Somaini, 10.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Avec effet au 12 octobre 2005, CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., a été révoquée de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Avec effet au 6 avril 2006, a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes, INDEPENDENT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 81.323, avec siège social au L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Avec effet au 6 avril 2006, le siège social de la société a été transféré du L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, au L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Pour KEMABA FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Ch. Agata / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03841. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044237/029/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ELECTRICITE EMG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35, rue Verte.
R. C. Luxembourg B 36.423.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 12 mai 2006

La démission de Madame Viriot Chantal Josette Marie, née le 23 novembre 1964 à Remiremont (France), demeurant à F-54440 Herserange, 11, rue du Vauzé, avec effet au 12 mai 2006, de sa fonction de gérant administratif, est acceptée.

L'Assemblée constate et approuve la cession de 10 parts détenues par Monsieur Oliveira Santos Pedro Filipe, né le 1^{er} mars 1977 à San Pedro de Alva (Portugal), demeurant à L-8372 Hobscheid, 15, rue de l'Eau à Monsieur Marchand Daniel, né le 10 juillet 1963 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant à L-4993 Sanem, 23, Cité Schmiedenacht.

L'Assemblée nomme Monsieur Marchand Daniel gérant technique de la société.

L'Assemblée nomme Monsieur Oliveira Santos Pedro Filipe, précité, gérant administratif de la société.

La société est valablement engagée en toutes circonstances, tant par la seule signature du gérant administratif que par la seule signature du gérant technique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ELECTRICITE EMG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044148//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

ING (L) PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.730.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 11 avril 2006 à Luxembourg

Conseil d'Administration

Démission de Monsieur Eugène Muller en date du 1^{er} janvier 2006.

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 1^{er} janvier 2006 de Monsieur Paul Suttor, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-1470 Luxembourg.

Nomination de Messieurs Paul Suttor et Philippe Gusbin.

Reconduction du mandat de Monsieur Odilon De Groote, Monsieur Alexandre Deveen et Monsieur Jean Sonnevill.

Réviseur

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044273//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ING (L) PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.730.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(044275//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

HILGER-interfer S.A., Aktiengesellschaft.**Gesellschaftskapital: EUR 1.650.000.**Gesellschaftssitz: L-5691 Ellange, 36-37, z.a.e.Triangle Vert.
H. R. Luxemburg B 45.382.*Ernennung eines neuen Verwaltungsrates durch die Aktionäre*

Bisher bestand der Verwaltungsrat aus fünf Mitgliedern. Durch den heutigen Beschluss der Aktionäre wird der Verwaltungsrat reduziert auf drei Mitglieder.

Künftig gehören dem Verwaltungsrat an:

- Klaus Georg Marekfa, Kaufmann, geb. am 4. September 1947, Virchowstrasse 14, D-66119 Saarbrücken,
- Curt Meurer, Kaufmann, geb. am 15. März 1959, Feltzstr. 10, B-4780 St. Vith,
- René Saling, Kaufmann, geb. am 10. Februar 1957, 67B, rue des Jardins, F-57600 Forbach.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von zwei Jahren gewählt. Somit endet die Verwaltungsratsmitgliedschaft am 30. Januar 2008.

Ellange, den 2. November 2005.

KLAUS BAUBESCHLÄGE, GmbH / REISDORFF INVEST S.A. / BATIFER S.A.S.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Gesellschafterbeschluss

Unter Verzicht auf alle gesetzlichen und vertraglichen Form- und Fristvorschriften treten wir zu einer Gesellschafterversammlung der HILGER-INTERFER S.A. zusammen und beschließen was folgt:

Zu Geschäftsführern werden mit sofortiger Wirkung die Herren:

- Christian Karmann, geboren am 20. Mai 1968, wohnhaft D-66271 Kleinblittersdorf, Friedhofstrasse 31,
 - Patrick Port, geboren am 2. August 1968, wohnhaft D-66271 Kleinblittersdorf, Saargemünder Str. 2A, sowie
 - Bernard Kerner, geboren am 17. März 1949, wohnhaft F-57070 Metz, 129, rue de Vallieres,
- bestellt.

Die Herren sind mit sofortiger Wirkung jeweils einzeln zur Vertretung der Gesellschaft berechtigt, auch wenn mehrere Geschäftsführer bestellt sind.

Ellange, den 2. November 2005.

KLAUS BAUBESCHLÄGE, GmbH / BATIFER S.A.S. / REISDORFF INVEST S.A.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05388. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044151//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

N1 PRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.850.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 2 mai 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 2 mai 2006 que Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 2 mai 2006, le conseil d'administration coopte en remplacement la société LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Roberto De Luca, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044175/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.346.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 28 avril 2006 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., toutes trois ayant leur adresse au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006;
- l'assemblée raye F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, comme commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat;
- l'assemblée nomme AACO, S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 12 mai 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044196/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DICORP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 306.850,62.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.227.

—
Suite aux décisions de l'Associé Unique prises en date du 10 mai 2006, il a été décidé:

- de nommer aux fonctions de gérant, pour une durée indéterminée, EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart;
- de transférer le siège social de la société du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants suivants:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour DICORP, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044241/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ELEMENTAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.726.

—
Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en ajoutant au nom de l'actionnaire EXECUTIVE LOGISTIC CORPORATION la mention TRUSTEE DU THE MUNUS TRUST c'est à dire:

EXECUTIVE LOGISTIC CORP., TRUSTEE DU THE MUNUS TRUST.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006

ELEMENTAL INVESTMENTS, S.à r.l.

M. Bogers

Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044922/1084/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MANAGED FUNDS PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.144.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 avril 2006 à Luxembourg

Conseil d'Administration

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-1470 Luxembourg.

Nomination de Monsieur Philippe Gusbin.

Reconduction du mandat des Administrateurs sortants Monsieur Georges Wolff, Monsieur Bernard Coucke, Monsieur Paul Suttor et Monsieur Marc Van de Walle.

Réviseur

Reconduction du mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044280//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

MANAGED FUNDS PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.144.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(044283//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

TERRTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 28, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 44.702.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044287/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ATLANTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 18.004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(044380/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

AZZURRO E AZZURRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 107.633.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(044381/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DOROTEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 109.482.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(044385/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

MARJAN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 101.947.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signatures

(044445/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SOFIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(044446/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société du 21 mars 2006

Lors de la séance du Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-IARD en date du 21 mars 2006 à Luxembourg, le Conseil a pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes relatives aux pouvoirs de signatures dans le cadre de l'administration journalière de la société:

Pouvoirs de signatures financières:

Banques et P&T

Une signature «A» ayant comme limite 50.000,- EUR est accordée aux administrateurs pendant la durée de leur mandat, et à:

Bernard Guillaume,

Alain Remacle,

Robert Rippinger,

Benoît Royer,
Stéphane Vomscheid.

Une signature «B» ayant comme limite 12.500,- EUR, est accordée à:

Nico Abondio,
Anka Crinquant,
Axel Doison,
Stéphanie Imbaut,
Bruno Gossart,
Christian Mossong,
Jos Moura.

Une signature «B» est requise pour les montants ne dépassant pas 12.500,- EUR.

Deux signatures «B» sont requises pour les montants ne dépassant pas 25.000,- EUR.

Pour les montants dépassant 50.000,- EUR, deux signatures «A» sont requises.

Pour les montants excédants 1.000.000,- EUR une signature conjointe de l'Administrateur Directeur Général ou de l'un des autres administrateurs de la société et d'une signature «A» est impérativement requise. En outre, une délégation permanente de signature de l'Administrateur Directeur Général est accordée à Stéphane Vomscheid en cas d'indisponibilité de sa part.

Pouvoirs de signatures administratives:

En ce qui concerne l'émission et la gestion des polices d'assurances et leurs avenants éventuels, la société est valablement engagée par la seule signature du Directeur Général.

Si pour une raison ou une autre, les polices ne sortent pas par support informatique, la signature conjointe de deux des personnes suivantes est requise:

Chantal Van Dyck, Administrateur Directeur Général;
Jacques Hansoulle, Directeur Opérationnel;
Robert Rippinger, Secrétaire Général;
Alain Remacle, Responsable Product & Project Development;
Nico Abondio, Chef du service Sinistre;
Benoît Royer, Responsable Gestion IARD;
Stéphanie Imbaut, Responsable Actuariat.

Les contrats, conventions et autres documents que ceux repris ci-devant sont signés conjointement par deux personnes parmi les quatre suivantes: le Directeur Général, le Directeur responsable de l'entité à laquelle les documents ont trait, le Directeur Financier et le Secrétaire Général.

Pour tout ce qui est relations bancaires, la signature conjointe du Directeur Général, et celle du Directeur Financier ou du Secrétaire Général, respectivement la signature conjointe des deux derniers nommés est requise.

Règlement et gestion des sinistres

Pour le règlement et la gestion des sinistres, les pouvoirs de signature sont les suivants:

Une signature «A», ayant comme limite 25.000,- EUR est accordée aux personnes suivantes:

Chantal Van Dyck,
Jacques Hansoulle,
Nico Abondio,
Benoît Royer.

Une signature «B», ayant comme limite 12.500,- EUR est accordée aux personnes suivantes:

Bruno Gossart,
Stéphanie Imbaut,
Christian Mossong,
Robert Rippinger.

Une signature «A» ou 2 signatures «B» sont requises pour les montants ne dépassant pas 25.000,- EUR.

Pour les montants dépassant 25.000,- EUR, deux signatures dont une «A» sont requises.

Les pouvoirs de signatures ci-devant annulent et remplacent ceux accordés en date du 18 octobre 2005, enregistrés le 24 novembre 2005, référence LSO-BK06570, et déposés le 24 novembre 2005 au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro L050102032.3

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour la société

Ch. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04045. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044459//75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BACOB FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.633.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 21 avril 2006

1. Elections statutaires:

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur PricewaterhouseCoopers pour l'exercice comptable 2006, soit pour une période de 1 an.

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Vermeire de son mandat d'Administrateur et décide de nommer en remplacement Madame Brigitte Marchand, demeurant à B-1970 Wezembeek-Oppem, avenue de l'Esplanade, 74, pour une période qui arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2008.

EURCO S.A.

N. Leonard

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044447//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BACOB FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 53.633.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour la société

EURCO S.A.

N. Leonard

Administrateur-délégué

(044452//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

PARTS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 99.238.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(044488/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DACOMI INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 66.585.

EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., est désormais domicilié: 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044923/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ORIANA INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 90.098.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044501/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société du 21 mars 2006

Lors de la séance du Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-VIE en date du 21 mars 2006 à Luxembourg, le Conseil a pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes relatives aux pouvoirs de signatures dans le cadre de l'administration journalière de la société:

Pouvoirs de signatures financières:

Banques et P&T

Une signature «A» ayant comme limite 100.000,- EUR est accordée aux administrateurs pendant la durée de leur mandat, et à:

Bernard Guillaume,
Jacques Hansoulle,
Alain Remacle,
Robert Rippinger,
Stéphane Vomscheid.

Une signature «B» ayant comme limite 50.000,- EUR est accordée à:

Barbara Bouillon,
Anka Crinquant,
Axel Doison,
Bruno Gossart,
Stéphanie Imbaut,
Emmanuel Sneessens,
Anne-Françoise Tireur.

Une signature «C» ayant comme limite 12.500,- EUR est accordée à:

Christelle Coing,
Patrice Falla,
Armand Prignon,
Valérie Paul.

Deux signatures «C» sont requises pour les montants ne dépassant pas 25.000,- EUR.

Deux signatures «B» sont requises pour les montants ne dépassant pas 100.000,- EUR.

Une signature «B» et une signature «A» sont requises pour les montants ne dépassant pas 500.000,- EUR.

Pour les montants dépassant 500.000,- EUR, deux signatures «A» sont requises.

Pour les montants excédant 3.000.000,- EUR une signature conjointe de l'Administrateur Directeur Général ou de l'un des autres administrateurs de la société et d'une signature «A» est impérativement requise. En outre, une délégation permanente de signature de l'Administrateur Directeur Général est accordée à Jacques Hansoulle et Stéphane Vomscheid en cas d'indisponibilité de sa part.

Pouvoirs de signatures administratives:

En ce qui concerne l'émission et la gestion des polices d'assurances et leurs avenants éventuels, la société est valablement engagée par la seule signature du Directeur Général.

Si pour une raison ou une autre, les polices ne sortent pas par support informatique, la signature conjointe de deux des personnes suivantes est requise:

Chantal Van Dyck, Administrateur Directeur Général;
Jacques Hansoulle, Directeur Opérationnel;
Robert Rippinger, Secrétaire Général;
Alain Remacle, Responsable Product & Project Development;
Stéphanie Imbaut, Responsable Actuariat;
Anne-Françoise Tireur, Responsable Gestion Vie.

Les contrats, conventions et autres documents que ceux repris ci-devant sont signés conjointement par deux personnes parmi les quatre suivantes: le Directeur Général, le Directeur responsable de l'entité à laquelle les documents ont trait, le Directeur Financier et le Secrétaire Général.

Pour tout ce qui est entrée en relations bancaires, la signature conjointe du Directeur Général, et celle du Directeur Financier ou du Secrétaire Général, respectivement la signature conjointe des deux derniers nommés est requise. Pour tout ce qui est ouverture de comptes postérieure à l'entrée en relation peuvent signer conjointement en plus des 3 personnes ci-avant nommées Jacques Hansoulle, Bernard Guillaume et Bruno Gossart.

Les pouvoirs de signatures ci-devant annulent et remplacent ceux accordés en date du 18 octobre 2005, et enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, référence LSO-BK06568, et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro L050102030.3 en date du 24 novembre 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour la société

Ch. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04048. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044458//68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

O.R.I. MARTIN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 55.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(044502/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

LBL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 89.472.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(044564/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

LAN EXPERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 88.535.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2006

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Michel Pauchet, économiste de la construction, né le 27 septembre 1954 à Amiens (France), demeurant 380, avenue du Riou, appartement M 45, à F-06210 Mandelieu la Napoule, en tant que nouvel administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044916/1384/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

H.N.W. PERFORMA INVESTMENT ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.417.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044634/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

**COLUFI-COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.013.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Signatures.

(044647/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SB - GOTTHARD I FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.677.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(044661//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

LIGHTHOUSE INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 94.548.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04798, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(044674//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société du 21 mars 2006

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-LARD réuni au siège de la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, en date du 21 mars 2006 à 11.00 heures a sur proposition du Président, avec l'accord unanime des administrateurs, nommé Directeur Général de la société, à partir du 1^{er} avril 2006, Madame Chantal Van Dyck, demeurant au 23, avenue de l'Europe, B-1330 Rixensart, en remplacement de Monsieur Dirk Billemon, demeurant au 40, Zavelstraat, B-9500 Geeraardsbergen.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Ch. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044926//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68668

MARIFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 62.916.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044728//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DODOMAR IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 34.857.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044730//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

CITRONNELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 2, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 103.154.

Cession de parts sociales au 30 septembre 2005

1. La société à responsabilité limitée, CITRONNELLE, S.à r.l. ayant son siège social à L-1725 Luxembourg 2, rue Henri VII, constituée l'an deux mille quatre, le quatorze septembre suivant acte reçu par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, empêché, lequel a la garde des minutes, ici représentée par son gérant technique, Monsieur Franck Vanryssel, cuisinier, de nationalité française, né à Lille (France), le 19 avril 1979, demeurant à L-3505 Dudelange, 30A, rue Dominique Lang.

2. Monsieur Franck Vanryssel, cuisinier, de nationalité française, né à Lille (France), le 19 avril 1979, demeurant à L-3505 Dudelange, 30 A, rue Dominique Lang agissant en nom personnel.

3. Madame Yolande Gevaudan, juriste, de nationalité française, née à Lorient (France), le 24 janvier 1960, demeurant à L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich, agissant en nom personnel.

Les comparants ont conclu les cessions de parts sociales suivantes:

1. Madame Yolande Gevaudan, prénommée, cède et transporte cinquante (50) parts sociales qu'elle délient dans la prédite société, à Monsieur Franck Vanryssel, prénommé, ce acceptant;

2. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR);

3. La société à responsabilité limitée, CITRONNELLE, S.à r.l. ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 2, rue Henri VII, représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter les cessions ci-avant mentionnées, conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales et n'avoir entre les mains aucun empêchement qui puisse arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite des cessions ainsi intervenues, le capital social de la société se trouve désormais réparti comme suit:

1) Monsieur Franck Vanryssel	100 parts sociales
Total	100 parts sociales

Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005

Immédiatement après les cessions de parts sociales ci-avant mentionnées, l'associé unique, Monsieur Franck Vanryssel, prénommé, a constitué une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Démission de la gérante administrative:

1. Monsieur Franck Vanryssel, cuisinier, de nationalité française, né à Lille (France), le 19 avril 1979, demeurant à L-3505 Dudelange, 30A, rue Dominique Lang, gérant unique de la S.à r.l. CITRONNELLE, accepte la démission de la gérante administrative, Madame Yolande Gevaudan, juriste, de nationalité française, née à Lorient (France), le 24 janvier 1960, demeurant à L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich, et lui accorde pleine décharge de son mandat au 30 septembre 2005.

2. La société est engagée valablement par la seule signature du gérant.

F. Vanryssel / Y. Gevaudan.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05740. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044781//40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

M.T.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 51.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044736//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

NOVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 97.902.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044753//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

IMMO PACOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 28.642.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044756//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMILFO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.157.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044766//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

LOMBARDA MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.255.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 4 avril 2006, par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, acte n° 168, que:

- L'assemblée désigne aux fonctions de Réviseur d'Entreprises la société ERNST & YOUNG S.A., société anonyme, avec siège social à Munsbach (Luxembourg), 7, parc d'activité de Syrdall, pour l'exercice 2006.

Son mandat viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Delvaux

Notaire

(045032/208/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PIGALI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 29.316.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(044780//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

TECHNOCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 50.328.

Avec effet au 16 mai 2006, le siège de la société TECHNOCOM, S.à r.l. est dénoncé en ce qui concerne l'adresse suivante: 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044878//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 88.543.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2006

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée qui se tiendra en l'année 2007:

Conseil d'administration:

MM. Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Diego Salvador, dirigeant AUTOGRILL S.p.A., demeurant à Milan (Italie) administrateur-délégué;
Jean-Jacques Isoard, manager, demeurant à Marseille (France) administrateur-délégué.

Commissaire aux comptes:

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044966/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 88.543.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ01602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme

Signature

(044982/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68671

EUROGLOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1336 Luxembourg, 13, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 94.025.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue le 17 janvier 2006 au siège social à Luxembourg*

Résolutions

L'assemblée accepte la démission du commissaire LUX-AUDIT S.A. et nomme LUXREVISION, S.à r.l, numéro d'immatriculation R.C.S. Luxembourg: B 40.124, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, au poste de commissaire pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour extrait sincère et conforme

EUROGLOBE S.A.

P.-E. Andersson

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044918/664/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 10.873.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 3 avril 2006

Est nommée réviseur d'entreprises, pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006:

- DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044925/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FIDEURAM GESTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 71.883.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 28 mars 2006, par-devant M^e Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Bettembourg en remplacement de M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel est resté dépositaire de la minute de l'acte n° 143, que:

* sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008:

- Franco Tutino, né le 13 décembre 1947 à Siderno (Italie), Professeur Permanent d'Economie et de Gestion Bancaire auprès de la Faculté d'Economie de l'Université des Etudes de Rome «La Sapienza», Professeur de Stratégies et Performances Bancaires, de Gestion Financière et Monétaire auprès de ladite Faculté, résidant à I-00152 Rome, Viale di Villa Pamphili 15, Président du Conseil d'Administration;

- Claudio Sozzini, né le 8 novembre 1943 à Crema (Italie), Président de FIDEURAM INVESTIMENTI SGR S.p.A., résidant à I-00142 Rome, 43, via del Serafico, Administrateur;

- M. Riccardo Simcic, né le 25 mars 1946 à Alexandrie (Egypte), Directeur Général de FIDEURAM BANK (LUXEMBOURG) S.A., résidant à Luxembourg, 17A, rue des Bains, Administrateur;

- M. Alex Schmitt, né le 24 mars 1953 à Luxembourg, avocat, résidant à Luxembourg, 44, rue de la Vallée, Administrateur;

- M. Tommaso Corcos, né le 5 janvier 1962 à Rome (Italie), Administrateur-Délégué de FIDEURAM INVESTIMENTI SGR S.p.A., résidant à I-00192 Rome, 43, via del Serafico, Administrateur.

* L'assemblée nomme ERNST & YOUNG, Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Delvaux

Notaire

(045041/208/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société du 21 mars 2006

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-VIE réuni à Luxembourg, au siège de la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, en date du 21 mars 2006 à 10.00 heures a sur proposition du Président, avec l'accord unanime des administrateurs, nommé Directeur Général de la société, à partir du 1^{er} avril 2006, Madame Chantal Van Dyck, demeurant au 23, avenue de l'Europe, B-1330 Rixensart, en remplacement de Monsieur Dirk Billemon, demeurant au 40, Zavelstraat B-9500 Geeraardsbergen.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour la société

Ch. Van Dyck

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044928//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AME LUX, LES ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE LUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.015.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 avril 2006
Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats sortants des Administrateurs suivants: Messieurs Eric Ancion, Dirk van Berlaer, Guy Burton, Joseph Daleiden, Thierry Derez, Jean Fleury, Alain Hauglustaine et Christian Sastre. Leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Pour la société

A. Hauglustaine / E. Ancion

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044929//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AUTOGRILL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 69.270.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2006
Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée qui se tiendra en 2007:

Conseil d'administration:

MM. Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Manuel Hack, expert-comptable, demeurant à Mamer (Luxembourg), administrateur;

Diego Salvador, dirigeant AUTOGRILL S.p.A., demeurant à Milan (Italie), administrateur-délégué.

Commissaire aux comptes:

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AUTOGRILL FINANCE S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044961/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MW ZANDER LUXEMBOURG HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1371 Luxemburg, 7, Val Ste Croix.

H. R. Luxemburg B 115.596.

Im Jahre zwei tausendundsechs, den zehnten mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtswohnsitze in Mersch (Luxemburg).

Treten zu einer außerordentlichen Generalversammlung (die Versammlung) an, die Aktionäre von MW ZANDER LUXEMBOURG HOLDING S.A., eine Aktiengesellschaft, mit Sitz in 7, Val Ste Croix, L-1371 Großherzogtum Luxemburg (Handelsregister Luxemburg: B 115.596), gegründet gemäß notarieller Urkunde vom 4. April 2006, noch nicht im Mémorial C, Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg veröffentlicht.

Der Vorsitz der Versammlung führt Alessandra Bellardi Ricci, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg welche Bénédicte Kurth, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, zum Schriftführer bestellt.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Danielle Kolbach, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und fordert den amtierenden Notar auf Folgendes zu Protokoll zu nehmen:

I. Das die Tagesordnung der Versammlung folgende ist:

1. Verzicht auf Frist- und Formalitätsregelungen der Einberufung;

2. Abänderung des Nennwertes der bestehenden 100 (hundert) Namensaktien der Gesellschaft von je EUR 310,- (dreihundertzehn Euro) auf je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) mit der Folge (i) dass das Gesellschaftskapital von EUR 31.000,- (einunddreißigtausend Euro) eingeteilt ist in 24.800 (vierundzwanzigtausendachthundert) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) und (ii) dass SPRINGWATER MWZ HOLDING, S.à r.l. 24.552 (vierundzwanzigtausendfünfhundertzweiundfünfzig) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) und SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l. 248 (zweihundertachtundvierzig) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) halten;

3. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um den Betrag von EUR 11.530,- (elftausendfünfhundertdreißig Euro), um es von EUR 31.000 (einunddreißigtausend Euro) auf EUR 42.530,- (zweiundvierzigtausendfünfhundertdreißig Euro) zu erhöhen, dies durch die Ausgabe von 9.224 (neuntausendzweihundertvierundzwanzig) neuen Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents);

4. Zeichnung und Einzahlung der Gesellschaftskapitalerhöhung durch Bareinzahlung der Neuzeichner im Gesamtbetrag von EUR 11.530,- (elftausendfünfhundertdreißig Euro);

5. Abänderung des ersten Absatzes des fünften Artikels der Gesellschaftssatzung auf Grund der gefassten Beschlüsse;

6. Erteilung einer Bevollmächtigung an jeden einzelnen Angestellten von INTERCONSULT S.A., um die oben genannten Beschlüsse in das Aktienregister der Gesellschaft einzutragen;

7. Abänderung des sechsten Artikels der Gesellschaftssatzung durch Streichung des letzten Absatzes (Vinkulierung);

8. Abänderung des zweiten Satzes des fünfzehnten Artikels Absatz 8. der Gesellschaftssatzung um wie folgt zu lauten:

Art. 15. Absatz 8. zweiter Satz. «Bei Beschlüssen hinsichtlich von Satzungsänderungen der Gesellschaft, von Abstimmungen von Kapitalmaßnahmen (einschließlich Kapitalerhöhung, Ausgabe von Wandel- und Schuldverschreibungen und Bezugsrechtsausschlüsse), Liquidation, Schaffung neuer Aktiengattungen und Abschluss von Unternehmensverträgen, ist die Generalversammlung nur dann ordnungsgemäß beschlußfähig, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist und die Tagesordnung die vorgeschlagenen Satzungsänderungen und gegebenenfalls den Text derjenigen, die den Zweck oder die Rechtsform der Gesellschaft ändern, angibt. Die Beschlüsse sind nur ordnungsgemäß gefaßt, wenn sie von drei Viertel der anwesenden oder vertretenen Aktien angenommen worden sind.

Gibt es mehrere Aktiengattungen und ist der Beschluß der Hauptversammlung derart, daß er deren jeweilige Rechte ändert, muß der Beschluß, um gültig zu sein, in jeder Gattung die durch vorhergehenden Artikel genannten Bedingungen bezüglich Anwesenheit und Mehrheit erfüllen.»

II. Dass das gesetzlich vorgeschriebene Quorum mindestens fünfzig Prozent des Gesellschaftskapitals ist und das die obengenannten Beschlüsse der Tagesordnung mit mindestens zwei Drittel der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefaßt werden müssen.

III. Dass die Namen der anwesenden und der vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre sowie die Zahl der von jedem Aktionär gehaltenen Aktien in der Anwesenheitsliste angegeben sind; das diese, von den anwesenden und vertretenen Aktionären, den Versammlungsmitgliedern und dem unterzeichnenden Notar untergeschrieben, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Ebenso bleiben gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden, die ordnungsgemäß durch die Erschienenen und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphierten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

IV. Das, laut Anwesenheitsliste, alle Aktionäre, welche zusammen 100 (hundert) Aktien halten, d.h. hundert Prozent vom Gesellschaftskapital, anwesend oder vertreten sind.

V. Das die Versammlung dementsprechend ordnungsgemäß zusammengetreten und über die Tagesordnung beschlußfähig ist.

Sodann trifft die Versammlung, nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschließt auf die Frist- und Formalitätsregelungen der Einberufung zu verzichten.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt den Nennwert der bestehenden 100 (hundert) Namensaktien der Gesellschaft von je EUR 310,- (dreihundertzehn Euro) auf je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) abzuändern, mit der Folge (i) dass das Gesellschaftskapital von EUR 31.000,- (einunddreißigtausend Euro) eingeteilt ist in 24.800 (vierundzwanzigtausendachthundert) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) und (ii) dass SPRINGWATER MWZ HOLDING, S.à r.l. 24.552 (vierundzwanzigtausendfünfhundertzweiundfünfzig) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) und SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l. 248 (zweihundertachtundvierzig) Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) halten.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt das Gesellschaftskapital um den Betrag von EUR 11.530,- (elftausendfünfhundertdreißig Euro) zu erhöhen um es von EUR 31.000,- (einunddreißigtausend Euro) auf EUR 42.530,- (zweiundvierzigtausendfünfhundertdreißig Euro) zu erhöhen, dies durch die Ausgabe von 9.224 (neuntausendzweihundertvierundzwanzig) neuen Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents).

Vierter Beschluss

Die Versammlung nimmt zur Kenntnis, dass die Aktionäre SPRINGWATER MWZ HOLDING, S.à r.l. und SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., anhand Vollmachten, ausgestellt in Luxemburg am 4. Mai 2006, auf ihr Vorzugsrecht auf Zuteilung eines ihres Anteils an dem bisherigen Aktienkapital entsprechenden Teils der neuen Aktien bei der vorliegenden Kapitalerhöhung verzichten und demnach mit der Zeichnung der gesamten Kapitalerhöhung durch die Neuzeichner einverstanden ist.

Die Neuzeichner, hier vertreten anhand der Vollmachten, ausgestellt in Luxemburg am 5. Mai 2006, bzw. am 6. Mai 2006 und am 8. Mai 2006, durch Alessandra Bellardi Ricci, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, erklären die 9.224 (neuntausendzweihundertvierundzwanzig) neu ausgegebenen Namensaktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents) wie folgt zu zeichnen und diese mittels einer gesamten Geldeinlage von EUR 11.530,- (elftausendfünfhundertdreißig Euro), voll einzuzahlen.

Name des Aktionärs	Zahl der gezeichneten Namensaktien	Einlage
Ingrid Koch	3.536	EUR 4.420,00
Matthias Koch	337	EUR 421,25
Anna Koch	337	EUR 421,25
Merle Koch	337	EUR 421,25
Prof. Dr. Margit Osterloh	2.396	EUR 2.995,00
Dr. Jan Osterloh	2.281	EUR 2.851,25
Total	9.224	EUR 11.530,00

Alle diese Namensaktien wurden bar eingezahlt so dass die Gesamtsumme von EUR 11.530,- (elftausendfünfhundertdreißig Euro) zur freien Verfügung der Gesellschaft steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Die schriftlichen Unterlagen der Aktienzeichnungen wurden dem unterzeichneten Notar vorgelegt, welcher dies ausdrücklich bescheinigt.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung, nach dem vierten Beschluss zusammengesetzt aus den ursprünglichen Aktionären der Gesellschaft und den Neuzeichnern, beschließt die Abänderung des ersten Absatzes des fünften Artikels der Gesellschaftssatzung auf Grund der gefassten Beschlüsse.

Der Wortlaut des ersten Absatzes des fünften Artikels der Gesellschaftssatzung ist demnach folgender:

«Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 42.530,- (zweiundvierzigtausendfünfhundertdreißig Euro), eingeteilt in 34.024 (vierunddreißigtausendvierundzwanzig) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1,25 (ein Euro und fünfundzwanzig Cents).»

Sechster Beschluss

Die Versammlung beschließt eine Bevollmächtigung an jeden einzelnen Angestellten von INTERCONSULT S.A. zu erteilen um die oben genannten Beschlüsse in das Aktienregister der Gesellschaft einzutragen.

Siebter Beschluss

Die Versammlung beschließt den sechsten Artikel der Gesellschaftssatzung durch Streichung des letzten Absatzes (Vinkulierung) abzuändern um wie folgt zu lauten:

«**Art. 6. Aktien.** Alle Aktien haben gleiche Rechte.

Die Aktien der Gesellschaft sind und bleiben Namensaktien.

Am Sitz der Gesellschaft wird über die Namensaktien ein Register geführt, in das die genaue Bezeichnung des Aktionärs, die Anzahl seiner Aktien und die Übertragung mit deren Datum eingetragen wird.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an. Falls eine Aktie das Eigentum von mehreren Personen sein sollte, hat die Gesellschaft das Recht, jegliche Rechte, welche mit dieser Aktie verbunden sind, aufzuheben bis eine Person als einziger Eigentümer gegenüber der Gesellschaft bestimmt worden ist. Die gleiche Regel gilt im Fall eines Konflikts zwischen einem Nießbrauchberechtigten und einem Eigentümer oder zwischen einem Pfandgläubiger und seinem Schuldner.»

Achter Beschluss

Die Versammlung beschließt den zweiten Satz des fünfzehnten Artikels Absatz 8. der Gesellschaftssatzung abzuändern um wie folgt zu lauten:

Art. 15. Absatz 8. zweiter Satz. «Bei Beschlüssen hinsichtlich von Satzungsänderungen der Gesellschaft, von Abstimmungen von Kapitalmaßnahmen (einschließlich Kapitalerhöhung, Ausgabe von Wandel- und Schuldverschreibungen und Bezugsrechtsausschlüsse), Liquidation, Schaffung neuer Aktiegattungen und Abschluss von Unternehmensverträgen, ist die Generalversammlung nur dann ordnungsgemäß beschlußfähig, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist und die Tagesordnung die vorgeschlagenen Satzungsänderungen und gegebenenfalls den Text derjenigen, die den Zweck oder die Rechtsform der Gesellschaft ändern, angibt. Die Beschlüsse sind nur ordnungsgemäß gefaßt, wenn sie von drei Viertel der anwesenden oder vertretenen Aktien angenommen worden sind.

Gibt es mehrere Aktiegattungen und ist der Beschluß der Hauptversammlung derart, daß er deren jeweilige Rechte ändert, muß der Beschluß, um gültig zu sein, in jeder Gattung die durch vorhergehenden Artikel genannten Bedingungen bezüglich Anwesenheit und Mehrheit erfüllen.»

Absatz 9 von Artikel fünfzehn wird infolgedessen wie folgt ergänzt:

«Soweit vom Gesetz oder von dieser Satzung nichts anderes bestimmt wird, werden die auf ordnungsgemäss einberufenen Versammlungen der Aktionäre gefassten Beschlüsse durch eine Mehrheit der anwesenden oder vertretenen und an der Abstimmung teilnehmenden Aktien genehmigt.»

Gebühren

Die Gebühren, Ausgaben, Honorare und sonstigen Verbindlichkeiten welcher Art auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Versammlung entstehen und für die sie haftet, werden unter Vorbehalt sämtlicher Rechte mit EUR 1.800,- abgeschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist und kein weiterer Antrag und keine Wortmeldungen mehr vorliegen, schließt der Vorsitzende die Sitzung.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Bellardi Ricci, B. Kurth, D. Kolbach, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2006, vol. 436, fol. 76, case 5. – Reçu 115,30 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Mersch, den 19. Mai 2006.

H. Hellinckx.

(047625/242/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

MW ZANDER LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 115.596.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 mai 2006.

H. Hellinckx.

(047626/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

FBP FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.405.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue le 5 avril 2006

...

5. Nominations statutaires

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Sicav renouvelle, jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes au 30 septembre 2006, le mandat des Administrateurs Messieurs Jean-Marie Biello, Philippe Feller, Bernard Felten, Roberto Dicarolo et Madame Alessandra Degiugno.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Sicav renouvelle, jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes au 30 septembre 2006, le mandat de l'Auditeur, DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANKLUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044930/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68676

NEUTRAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.351.

—
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 12 avril 2006
statuant sur les comptes au 31 décembre 2005*

5. Nominations statutaires / renouvellements de mandats

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur le comptes annuels au 31 décembre 2006, les mandats d'Administrateur de Messieurs Roberto Fior, Roberto Di Carlo, Jean-Marie Biello, et Mesdames Elisabetta Perazetta et Alessandra Degiugno.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de nommer, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur le comptes annuels au 31 décembre 2006, DELOITTE S.A. comme auditeur de la Sicav.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANKLUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044933/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 5), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 97.225.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 97.224, en sa qualité d'associé unique de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 5), qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Ulrik Garde Due, demeurant à F-75016 Paris, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F-75014 Paris, France, pour un terme de 4 années, venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 5), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045260//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.321.700,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.783.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de la société BURBERRY GROUP PLC, une société de droit anglais inscrite au registre Companies' House sous le numéro 03458224, ayant son siège social aux 18-22, Haymarket, Londres SW1Y7 4DQ en sa qualité d'associé unique de la société BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., qu'elle a pris acte de la démission comme gérant de M. Ulrik Garde Due, demeurant à F-75016 Paris, et nomme comme nouveau gérant Monsieur Patrice Pelé, né le 2 janvier 1973 et demeurant 6, rue du Texel, F-75014 Paris, France, pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

M.E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045250//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.367.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04439, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
Administrateur
Signatures

(045002/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.367.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04438, ont été déposés au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
Administrateur
Signatures

(045003/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

**DIG INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. MIMAS INTERNATIONAL S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-5441 Remerschen, 10, Wisswee.
H. R. Luxemburg B 72.033.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg.

Fand eine ausserordentliche Generalversammlung statt der Aktionäre der Aktiengesellschaft MIMAS INTERNATIONAL S.A., mit Sitz in Luxemburg, gegründet unter der Bezeichnung GAMMA FINANCE HOLDING S.A., gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Christine Doerner, mit dem Amtswohnsitz in Bettembourg, am 11. Oktober 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 960 vom 15. Dezember 1999. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 17. November 2005, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 461 vom 3. März 2006.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Josef Kalous, Direktor, wohnhaft in Les Palmeras, welcher zum Schriftführer Frau Marie-Paule Kohn-Thibo, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in Luxemburg, bestimmt.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Herrn Robert Weirig, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Nachdem das Versammlungsbüro also aufgestellt worden war, ersuchte der Vorsitzende den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Zahl der Aktien ergibt sich aus einer Anwesenheitsliste die durch den Versammlungsvorstand und den Notar unterzeichnet wurde; diese Anwesenheitsliste, ebenso wie die ne varietur unterzeichneten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigebogen, mit der sie einregistriert werden.

II.- Aus dieser Anwesenheitsliste ergibt es sich, dass sämtliche Aktien bei dieser Versammlung vertreten sind. Die Versammlung ist somit ordnungsgemäss zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung beraten.

III.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

1) Abänderung des Firmennamens der Gesellschaft in DIG INVESTMENT S.A. und dementsprechende Abänderung von Artikel 1. der Satzung.

2) Verlegung des Gesellschaftssitzes von bisher L-1470, 44, route d'Esch nach künftig L-5441 Remerschen, 10, Wisswee, und dementsprechende Abänderung von Artikel 2.- erster Satz der Satzung.

3) Abberufung und Ernennung der Verwaltungsratsmitglieder.

4) Abberufung und Ernennung eines geschäftsführenden Mitgliedes des Verwaltungsrates.

5) Verschiedenes.

IV.- Nach diesen Erklärungen nahm die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, der Gesellschaft, fortan folgende Bezeichnung zu geben: DIG INVESTMENT S.A., und Artikel 1. der Satzung folgenden Wortlaut zu geben.

«**Art. 1.** Es wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung DIG INVESTMENT S.A.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch nach künftig L-5441 Remerschen, 10, Wisswee.

Infolgedessen beschliesst die Generalversammlung Artikel 2.- erster Satz der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 2. (Erster Satz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remerschen.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst alle Verwaltungsratsmitglieder abzurufen, und beschliesst ihnen Entlastung ihres Mandates zu erteilen, und zwar:

1) Herr Kristian Groke, Expert-comptable, wohnhaft in L-5521 Remich, 10, rue Dicks, und in seiner Eigenschaft als geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied.

2) Die Gesellschaft AURIGA S.A., mit Sitz in Republic of Panama, Panama 4, 34-20 Calle 34.

3) Die Gesellschaft KINGFISHER SERVICES S.A., mit Sitz in Republic of Panama, Panama 4, 34-20 Calle 34.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig folgende neue Verwaltungsratsmitglieder, bis zum Jahre 2012, zu ernennen:

1) Herr Thomas Enderlein, Kaufmann, geboren in Saarbrücken/Deutschland, am 14. März 1959, wohnhaft in D-66589 Merchweiler, Waldstrasse 47.

2) Frau Roswitha Thiel, kaufmännische Angestellte, geboren in Olsbrücken/Deutschland, am 22. September 1958, wohnhaft in L-5441 Remerschen, 10, Wisswee.

3) Herr Josef Kalous, Direktor, geboren in Wien/Österreich, am 26. Oktober 1939, wohnhaft in E-07609 Les Palmeras, Carrer de les Mates 8-A.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft an einen oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates zu übertragen.

Versammlung der Verwaltungsrates

Sodann kamen die Mitglieder des Verwaltungsrates:

1) Herr Thomas Enderlein, vorbenannt,

hier vertreten durch Herrn Robert Weirig, vorbenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Merchweiler, am 16. Mai 2006.

2) Frau Roswitha Thiel, vorbenannt,

hier vertreten durch Herrn Robert Weirig, vorbenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt Merchweiler, am 16. Mai 2006.

3) Herr Josef Kalous, vorbenannt,

in einer Sitzung zusammen und haben beschlossen Herrn Josef Kalous, Direktor, geboren in Wien/Österreich, am 26. Oktober 1939, wohnhaft in E-07609 Les Palmeras, Carrer de les Mates 8-A, zum geschäftsführenden Mitglied des Verwaltungsrates, bis zum Jahre 2012, zu ernennen.

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Generalversammlung haben alle Mitglieder des Büros mit Uns, Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: R. Weirig, J. Kalous, M.P. Thibo, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, vol. 153S, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 2006.

J.-P. Hencks.

(047602/216/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

**DIG INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. MIMAS INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10, Wisswee.

R. C. Luxembourg B 72.033.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(047603/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

VONTOBEL EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.

H. R. Luxembourg B 78.142.

Im Jahre zweitausendundsechs, den achtundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, Notar mit Amtswohnsitz in Mersch (Grossherzogtum Luxemburg).

Fand eine außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre von VONTOBEL EUROPE S.A. (die «Gesellschaft»), mit Gesellschaftssitz in L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich, gegründet durch notarielle Urkunde von Maître Joseph Elvinger, Notar, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, am 29. September 2000, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial») vom 26. März 2001 veröffentlicht wurde, statt.

Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Henri Hellinckx am 28. Februar 2005 veröffentlicht im Mémorial vom 28. Oktober 2005, Nummer 1117.

Die Versammlung fand unter dem Vorsitz von Frau Katia Panichi, Rechtsanwältin, mit professioneller Adresse in Luxemburg, 2, Place Winston Churchill, statt.

Der Vorsitzende bestimmte Frau Cintia Costa Martins, Rechtsanwältin, mit professioneller Adresse in Luxemburg, 2, Place Winston Churchill, zum Protokollführer.

Die Versammlung bestimmte Herrn Peter Vermeulen, Rechtsanwalt, mit professioneller Adresse in Luxemburg, 2, Place Winston Churchill, zum Wahlprüfer.

Nachdem der Vorstand der Versammlung auf diese Weise gebildet wurde, erklärte und beauftragte der Vorsitzende den Notar folgendes festzustellen:

I. Die anwesenden und vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre und die Anzahl ihrer Aktien sind in einer Anwesenheitsliste eingetragen; diese Anwesenheitsliste, die von den Aktionären, von den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, vom Vorstand der Versammlung und vom unterzeichneten Notar unterzeichnet wurde, wird der vorliegenden notariellen Urkunde als Anlage beiliegen.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre werden der vorliegenden notariellen Urkunde ebenfalls als Anlage beigelegt.

II. Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von EUR 522.000,- durch die Herausgabe 8.000 neuer Aktien à Nominalwert EUR 65,25 welche durch Sacheinlagen zum Nennwert zuzüglich eines Emissionsagios eingezahlt werden und die daraus folgende Abänderung von Artikel 5 der Satzung.

III. Wie aus der zuvor genannten Anwesenheitsliste hervorgeht, ist das gesamte im Umlauf befindliche Grundkapital in Höhe von einer Million fünfhunderttausendsiebenhundertfünfzig Euro (EUR 1.500.750,-) unterteilt in dreiundzwanzigtausend (23.000) Namensaktien zu je einem Nennwert von fünfundsechzig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 65,25), bei dieser außerordentlichen Hauptversammlung anwesend oder vertreten. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, ordnungsgemäss geladen und über die Tagesordnung informiert worden zu sein, weshalb auf eine formelle Einberufung verzichtet wurde.

IV. Diese Hauptversammlung, die das gesamte Grundkapital vertritt, wurde ordnungsgemäss einberufen und kann wirksam über alle Tagesordnungspunkte beschliessen.

Nach eingehender Beratung fasste die Versammlung die nachfolgenden Beschlüsse.

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um einen Betrag von fünfhundertundzweiundzwanzigtausend Euro (EUR 522.000,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von einer Million fünfhunderttausendsiebenhundertfünfzig Euro (EUR 1.500.750,-) auf zwei Millionen zweiundzwanzigtausendsiebenhundertfünfzig Euro (EUR 2.022.750,-) hinaufzusetzen, durch die Herausgabe achttausend (8.000) neuen Aktien, welche durch Sacheinlage zum Nennwert, zuzüglich einer Emissionsagio von zwei Millionen neunhundertachtundsiebzigttausend Euro (EUR 2.978.000,-) eingezahlt werden.

Beschreibung der Sacheinlage

Eine Million einhundertvierundneunzigtausend siebenhundertzweiundzwanzig (1.194.722) Namensaktien mit einem Nominalwert von fünf Euro (EUR 5,-) der VONTOBEL ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A., eine Gesellschaft mit Sitz in Via G. Galilei 5, I-20124 Mailand, welche 100% der Geschäftsanteile der VONTOBEL ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A. darstellen. Die gesamte Sacheinlage wird auf drei Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 3.500.000,-) geschätzt.

Mit dem einstimmigen Einverständnis der Aktionäre werden die neuen Aktien durch VONTOBEL HOLDING AG, eine Gesellschaft schweizerischen Rechts, mit Sitz in Tödistrasse 27, 8002 Zürich, gezeichnet, welche hier vertreten ist durch Frau Katia Panichi, Rechtsanwältin, vorbenannt,

auf Grund einer Vollmacht welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt.

Die eingebrachten Geschäftsanteile sind frei übertragbar und nicht verpfändet sowie dies von der Gesellschafterin der VONTOBEL ASSET MANAGEMENT SGR S.p.A. bestätigt wird.

Gemäss den gesetzlichen Bestimmungen unterliegt die Sacheinlage der Begutachtung durch einen Wirtschaftsprüfer (réviseur d'entreprises) hier ERNST & YOUNG S.A., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, 6, rue Jean Monnet, dessen Gutachten in englischer Sprache gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt und in Bezug auf gegenwärtiger Sacheinbringung wie folgt schlussfolgert:

«6. Conclusion

Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind, which corresponds at least in number and nominal value to the 8,000 new shares of EUR 65.25 each, to be issued together with a total issue share premium of EUR 2,978,000.-. The total value of the contribution is hence EUR 3,500,000.-»

Zum Zweck der Registrierung wird folgende Übersetzung zurückbehalten:

«6. Schlussfolgerung

Aufgrund der von uns vorgenommenen und oben beschriebenen Prüfungshandlungen haben wir keine Einwände gegenüber der Bewertung der Sacheinlage, welche mindestens dem Nominalwert der 8.000 neu auszugebenden Aktien mit einem Nominalwert von je EUR 65,25 plus Emissionsagio von EUR 2.978.000,- entspricht anzumelden. Der Gesamtwert der Sacheinlage beträgt EUR 3.500.000,-».

Infolge des obigen Beschlusses, beschliesst die Versammlung den ersten Abschnitt von Artikel 5 der Satzung wie folgt abzuändern:

«Das Aktienkapital beträgt zwei Millionen zweiundzwanzigtausendsiebenhundertfünfzig Euro (EUR 2.022.750,-) und ist in einunddreissigtausend (31.000) Namensaktien mit einem Nominalwert von je fünfundsechzig Euro und fünfundzwanzig Cent (EUR 65,25) eingeteilt».

Da der Versammlung keine weiteren Angelegenheiten vorliegen, wurde diese daraufhin vertagt.

Kosten

Die Kosten die der Gesellschaft aus Anlass des Gegenwärtigen entstehen werden auf EUR 6.000,- abgeschätzt.

Die Gesellschaft beantragt die Freistellung der Kapitaleinlagesteuer aufgrund von Artikel 4-2 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971 über die Kapitalzusammenlegung.

Dem Vorgenannten entsprechend wurde die vorliegende notarielle Urkunde in Luxemburg am Tag des zu Beginn genannten Datums erstellt.

Nachdem das Dokument den erschienenen Personen vorgelesen wurde, welche dem Notar durch ihren Namen, Vornamen, Stand und ihrer Herkunft nach bekannt sind, haben die Mitglieder des Vorstands zusammen mit uns, Notar, die hier vorliegende Urkunde unterzeichnet, nachdem kein anderer Aktionär beantragt hatte, dieselbe zu unterzeichnen.

Gezeichnet: K. Panichi, C. Costa Martins, P. Vermeulen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 mai 2006, vol. 436, fol. 57, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Mersch, den 16. Mai 2006.

H. Hellinckx.

(047631/242/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

VONTOBEL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 78.142.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 mai 2006.

H. Hellinckx.

(047632/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

IT REALTY (CANTALUPO), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 108.081.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les Gérants, Géraldine Schmit et Marjoleine Van Oort, ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045106/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MARIONEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 15.920.

L'an deux mille six, le cinq mai.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «MARIONEX S.A.», avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par le notaire André Prost, alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 24 mai 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 161 du 27 juillet 1978, modifiée suivant acte sous seing privé prévoyant la conversion du capital social en euros, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 106 du 12 février 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 15.920.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, qui désigne comme secrétaire Madame Claudine Haag, employée privée, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marco Neuen, employé privé, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de donner une durée illimitée à la société et modification subséquente de l'article quatre des statuts, ainsi que suppression du cinquième alinéa du même article.

2. Suppression du dernier alinéa de l'article onze des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de donner une durée illimitée à la société, et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.»

L'assemblée générale décide de supprimer le cinquième alinéa de ce même article.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le dernier alinéa de l'article onze des statuts.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Reckinger, C. Haag, M. Neuen, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, vol. 153S, fol. 52, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

E. Schlessler.

(048055/227/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

MARIONEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 15.920.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

E. Schlessler.

(048056/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

SIC (LUXEMBOURG), SINO INTERNATIONAL CONSULT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7397 Hunsdorf, 18, rue F. Dostert.
H. R. Luxemburg B 107.942.

Im Jahre zweitausendsechs, den elften Mai.
Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SHENZEN NEWHOPE MANAGEMENT BERATUNGSDIENST, G.m.b.H. mit Sitz in Jinfuyuan 2-1606, Nanxin Lu, Nanshan-Bezirk, Shenzhen, China, hier vertreten durch Frau Ding Xuan, wohnhaft in L-7397 Hunsdorf, 18, rue F. Dostert, handelnd als einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SINO INTERNATIONAL CONSULT (LUXEMBOURG), S.à r.l. in Abkürzung SIC (LUXEMBOURG), S.à r.l., mit Sitz in L-8140 Bridel, 8, rue de Luxembourg, gegründet zufolge Urkunde des amtierenden Notars vom 13. Mai 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 981 vom 4. Oktober 2005,

zu einer ausserordentlichen Generalversammlung erschienen.

Welche Komponentin, handelnd in ihrer Eigenschaft als einzige Gesellschafterin der vorbezeichneten Gesellschaft mit beschränkter Haftung, den amtierenden Notar ersucht ihren nach gleichlautender Tagesordnung genommenen Beschluss zu beurkunden.

Einzigster Beschluss.

Die Gesellschafterin beschließt dem Sitz der Gesellschaft von L-8140 Bridel, 8, rue de Luxembourg nach L-7397 Hunsdorf, 18, rue F. Dostert zu verlegen und demgemäss den ersten Satz von Artikel 4 der Statuten abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Hunsdorf».

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung an die Komponentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Xuan, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 12 mai 2006, vol. 618, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Diekirch, den 23. Mai 2006.

F. Unsen.

(047549/234/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 90.422.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

(045012/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MAPICIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.847.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 avril 2006

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari, démissionnaire, est ratifiée. Le mandat de la société LOUV, S.à r.l. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Les démissions de Messieurs Serge Krancenblum et Carlo Schlessler sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Marie Christine Santens, Administrateur de sociétés, Doornikserijksweg 214, B-8510 Courtrai sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Les mandats des sociétés MADAS, S.à r.l. et FINDI, S.à r.l. et de Madame Marie Christine Santens viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 7 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

MAPICIUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045156/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AVR PARTNERS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 55.496.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 août 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (03323/534/15)

Le Conseil d'Administration.

M.C.F. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 75.848.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 août 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03452/010/17)

Le Conseil d'Administration.

AXA LUXEMBOURG FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.225.

Une première assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AXA LUXEMBOURG FUND (la «Société») en date du 24 juillet 2006 n'ayant pas atteint le quorum de présence pour délibérer valablement, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires (l'«AGE») se réunira au siège social de FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A., 50, avenue J-F Kennedy, L-2951 Luxembourg, le jeudi 31 août 2006 à 15.00 heures pour délibérer et voter sur les mêmes points.

Ordre du jour:

Modification et mise à jour des statuts en vue de soumettre la Société aux dispositions de la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et en particulier modification des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31, le nouveau texte de l'article 3 ayant la teneur suivante:

«L'objet exclusif de la Société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et autres actifs permis à un organisme de placement collectif conformément à la partie I de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée (la «Loi de 2002») dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille.

La Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social au sens le plus large dans le cadre de la Loi de 2002.»

Le détail des modifications aux Statuts est disponible pour consultation au siège social de la Société ou peut être envoyé sur demande.

Aucun quorum de présence n'est requis pour délibérer à l'AGE et la résolution extraordinaire sera adoptée par le vote favorable d'une majorité des deux tiers des actions présentes ou représentées, chaque action donnant droit à une voix.

Pour pouvoir assister à l'AGE, conformément à l'article 11 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs actions cinq jours au moins avant l'assemblée auprès de FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A. ou auprès de AXA BANK BELGIUM S.A., Grotesteenweg 214, B-2600 Anvers.

Il est souligné que le conseil d'administration a saisi l'occasion pour moderniser la rédaction du prospectus et notamment les politiques d'investissement de la plupart des compartiments de la Société en vue de les adapter aux nouvelles possibilités d'investissement offertes par la partie I de la loi du 20 décembre 2002 mentionnée ci-avant telles que les liquidités, les actions/parts d'organismes de placement collectif, les Asset Backed Securities ou les Collateralized Debt Obligations (seules les politiques d'investissement des compartiments European Equities, World Equities et Maxicav restant inchangées). Par ailleurs, la structure tarifaire de la Société restera inchangée, en dehors des frais de livraison de titres au porteur qui sont portés à 12,50 EUR (TVA incluse) par opération.

Les projets de prospectus complet et simplifié reflétant ces changements peuvent être consultés au siège de la Société ou envoyés.

En cas de désaccord avec les modifications proposées, les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions dans les conditions du prospectus actuellement en vigueur.

I (03470/755/42)

Le Conseil d'Administration.

EUFI-CASH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 32.164.

As the attendance quorum was not met during the Extraordinary General Meeting held on July 24, 2006, it is our pleasure to invite the shareholders of EUFI-CASH SICAV to a second

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will take place on *August 28, 2006* at 2.30 p.m. in the offices of BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, 2, place de Metz in order to deliberate on the following

Agenda:

1. Decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of the liquidator;
3. Definition of the powers of the liquidator;
4. Discharge to the Directors and to the statutory auditor;
5. Suspension of the net asset value calculation;
6. Miscellaneous.

The decisions taken in this meeting will be valid regardless of the proportion of share capital represented.

In order to participate, or to be represented, at the Extraordinary General Meeting, holders of bearer shares shall inform the Company and deposit their shares at least five clear days before the Extraordinary General Meeting with one of the paying agents. Registered shareholders are authorized to vote or to delegate therefore an attorney. Shareholders who want to participate at the Extraordinary General Meeting have to advise the Company at least five clear days before.

Paying agents

- in Luxembourg:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg
1, place de Metz, L-2954 Luxembourg
DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.
38, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- in France:

Caisse des Dépôts et Consignations
56, rue de Lille, F-75007 Paris
CNCE, 5, rue Masseran, F-75007 Paris

- in Belgium:

FORTIS BANQUE S.A.,
3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles

- in Germany:

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE
Mainzer Landstrasse, 16, D-60325 Frankfurt am Main

I (03471/755/39)

EUFI-RENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 32.166.

As the attendance quorum was not met during the Extraordinary General Meeting held on July 24, 2006, it is our pleasure to invite the shareholders of EUFI-RENT SICAV to a second

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will take place on *August 28, 2006* at 3.00 p.m. in the offices of BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, 2, place de Metz in order to deliberate on the following

Agenda:

1. Decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of the liquidator;
3. Definition of the powers of the liquidator;
4. Discharge to the Directors and to the statutory auditor;
5. Suspension of the net asset value calculation;
6. Miscellaneous.

The decisions taken in this meeting will be valid regardless of the proportion of share capital represented.

In order to participate, or to be represented, at the Extraordinary General Meeting, holders of bearer shares shall inform the Company and deposit their shares at least five clear days before the Extraordinary General Meeting with one of the paying agents. Registered shareholders are authorized to vote or to delegate therefore an attorney. Shareholders who want to participate at the Extraordinary General Meeting have to advise the Company at least five clear days before.

Paying agents

- in Luxembourg:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg
1, place de Metz, L-2954 Luxembourg
DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.
38, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- in France:

Caisse des Dépôts et Consignations
56, rue de Lille, F-75007 Paris
CNCE, 5, rue Masseran, F-75007 Paris

- in Belgium:

FORTIS BANQUE S.A.,
3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles

- in Germany:

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE
Mainzer Landstrasse, 16, D-60325 Frankfurt am Main

I (03472/755/39)

DWS NEW ENERGIES BASKET25+, Fonds Commun de Placement.
DWS VentureCap BASKET25+, Fonds Commun de Placement.

Die Liquidationsverfahren der o.g. Fonds wurden abgeschlossen. Die Depotbank hat ab dem 31. März 2004 den jeweiligen Liquidationserlös unter den Anteilhabern im Verhältnis ihrer Anteile verteilt. Alle Anteilhaber wurden ausbezahlt, so dass eine Hinterlegung von Geldern bei der Caisse de Consignation in Luxemburg nicht erforderlich war.

Luxembourg, im Juli 2006.

DWS INVESTMENT S.A.

Verwaltungsgesellschaft

(03649/1352/11)

KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.211.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *10 août 2006* à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 août 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (03332/000/17)

Le Conseil d'Administration.

ZEPHIRA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.611.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 10 août 2006 à 12.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision sur l'opportunité de rembourser une partie de la prime d'émission.
2. Divers.

I (03458/534/12)

Le Conseil d'Administration.

SOCAPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.138.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 août 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03320/534/14)

Le Conseil d'Administration.

TELEMADE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 86.588.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2006 à 18.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 27 juin 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03334/696/14)

Le Conseil d'Administration.

UNIOSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.317.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 10 août 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 27 février 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 août 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (03333/000/17)

Le Conseil d'Administration.

HAZEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 79.207.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2006 à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 27 juin 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03335/696/14)

Le Conseil d'Administration.

MANZONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 71.820.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 août 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2005 et des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.
2. Nomination du réviseur d'entreprises.
3. Divers.

II (03339/534/14)

Le Conseil d'Administration.

C.R.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8313 Capellen, 1A, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 58.493.

Une SECONDE ASSEMBLEE GENERALE

se réunira le 2 août 2006 à 18.00 heures, au siège social.

Agenda:

1. Rapport C.A.
2. Approbation comptes annuels.
3. Affectation résultats.
4. Décharge administrateurs.

II (03429/000/14)

IXTEQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.429.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 3 août 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes

5. Nominations statutaires
 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
 7. Divers
 II (03413/000/19) Le Conseil d'Administration.
-

PRAETOR SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
 R. C. Luxembourg B 101.117.

As the audited annual accounts of PRAETOR (the «Company») were not presented to the shareholders during the annual general meeting held on 16 May, 2006 at the registered office of the Company, within the prescribed time, the Chairman of the Meeting decided to defer the decisions 1, 2, 3 and 4 of the agenda and to convene a new meeting in order to consider these points.

Therefore notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of PRAETOR SICAV will be held at the registered office of the Fund, as set above on 7 August, 2006 at 2.30 p.m., for the purpose of considering the following

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor for the accounting year ended December 31, 2005.
2. Approval of the Annual Accounts for the accounting year ended December 31, 2005.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ended December 31, 2005.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the holders of bearer shares are required to deposit their shares certificates five days before the Meeting at the window of BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, where forms of proxy are available.

Registered shareholders have to inform the Board of Directors by mail (letter or form of proxy) of their intention to attend the Meeting five days before this latter.

II (03410/755/28)

By order of the Board of Directors.

LECO S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
 R. C. Luxembourg B 22.969.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 14 août 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Rapport du liquidateur, M. Pierre Schill,
- Nomination du Commissaire à la liquidation, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03344/755/15)

Le Conseil d'Administration.
